

## FICHE PRATIQUE PROMOTION INTERNE 2024



# ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

statut particulier : décret 2011-558 du 20 mai 2011

**B-6**

En 2024, au moins un fonctionnaire territorial pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales.

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR au <u>1<sup>er</sup> janvier</u> de l'année de la LISTE D'APTITUDE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe</li><li>• Adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>examen professionnel</b></li><li>• 12 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement, dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat</li><li>• dont 5 ans au moins dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation</li><li>• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)</li></ul>

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront en matière de promotion interne les lignes directrices de gestion établies par le Président du Centre de Gestion.

Les propositions, à retourner **avant le mardi 31 octobre 2023 à 12h00\*** doivent comporter une fiche de renseignements (dossier à télécharger) accompagnée des pièces justificatives.

\*Au-delà de cette date et horaire, aucun dossier de promotion interne déposé au siège du CDG66 ne sera admis, seul le cachet de la poste à cette date fera foi.

**ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT**

Le service Conseil statutaire et carrières du Centre de Gestion se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 01/09/2023

Le Président du Centre de Gestion  
des Pyrénées Orientales,  
Robert GARRABE